

Piège de surveillance des mites textiles

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

| | | |
|------------------------------|---|---|
| Nom de la substance | : | Sesquicarbonate de sodium. |
| Référence commerciale | : | La droguerie écologique® : DO060. Sachet de 2 pièges de surveillance des mites textiles |
| N° CAS | : | Non applicable |
| N°CE | : | Non applicable |
| N°REACH | : | Non applicable |
| UFI | : | Non applicable |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Mélange adhésif aromatisé pour la production de dispositifs de surveillance des mouches et des mouches des fruits.
Catégorie de produit : PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

Utilisations contre indiquées : Le mélange doit être utilisé pour l'application et l'usage mentionnés.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | | |
|--------------------|---|---|
| Fournisseur | : | Nom : Écodis Rue : ZA de Kerboulard Code postal/Ville : 56250 Saint Nolff Pays : France Téléphone : +33 (0)2 97 48 40 59 Site web : www.ecodis.info Email : commercial@ecodis.info |
|--------------------|---|---|

1.4. Numéro d'appel d'urgence France : 33 (0)1 45 42 59 59.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Identification des dangers : Ce mélange n'est pas classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements : Ce mélange n'est pas classé comme dangereux.

2.3. Autres dangers

Conformément au règlement (UE) 1907/2006, aucune substance n'est évaluée comme PBT ou vPvB.

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Conformément à la connaissance du produit, aucun nanomatériau n'a été identifié.

La substance ne contient pas de substances classées comme substances extrêmement préoccupantes (SVHC) par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) conformément à l'article 57 du règlement REACH: <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>.

Ce mélange ne contient pas de substances présentant un risque pour la santé ou l'environnement au sens du Règlement (CE) n° 1272/2008, affecté à une limite d'exposition communautaire au travail, classé comme PBT/vPvB ou inclus dans la Liste des candidats.

Remarque

Pas de données disponibles

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux :

En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin.

En cas d'inhalation :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire. Fournir de l'air frais.

Après contact avec la peau :

Laver avec de l'eau et du savon.

En cas d'ingestion :

Ne jamais faire vomir. OBTENIR UN EXAMEN MÉDICAL

En cas de contact avec les yeux :

En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologiste.

Rincer soigneusement et abondamment avec un bain oculaire ou de l'eau.

Protection des sauveteurs :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquette (voir section 2.2) et/ou à l'article 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Notes pour le médecin :**

Traitement symptomatique.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés :**

Tous les agents d'extinction courants conviennent.

Moyens d'extinction inappropriés :

Aucun

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et de combustion.

La combustion produit une fumée épaisse.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire approprié.

Recueillir séparément les eaux d'extinction contaminées. Elles ne doivent pas être déversées dans les dans les égouts.

Déplacer les récipients non endommagés hors de la zone de danger immédiat si cela peut être fait en toute sécurité.

Informations complémentaires

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.

Coordonner les mesures de lutte contre les incendies dans les installations environnantes.

Écarter les conteneurs non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut se faire en toute sécurité.

Faites preuve de prudence lors de l'application de dioxyde de carbone dans des espaces confinés. Le dioxyde de carbone peut déplacer l'oxygène.

Utiliser un jet de pulvérisation d'eau pour protéger le personnel et pour refroidir les conteneurs en danger.

Recueillir les eaux d'extinction contaminées séparément. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou les eaux de surface.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection individuelle.

Mettre les personnes en sécurité.

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans le sol/sous-sol. Ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts.

Conserver l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou les égouts, informer les autorités responsables.

Matériau approprié pour l'absorption : matériau absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à grande eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir également les sections 8 et 13

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et de brouillards.

Voir également

section 8 pour les équipements de protection recommandés.

Conseils sur l'hygiène professionnelle générale :

Ne pas manger ou boire pendant le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conserver à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Matières incompatibles : Aucune en particulier.

Instructions concernant les lieux de stockage : Locaux suffisamment ventilés. Assurer une ventilation adéquate de la zone de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Outre les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :

Pas de données disponibles

Valeurs limites biologiques :

Pas de données disponibles

Limites d'exposition en utilisation prévue :

Pas de données disponibles

Remarque :

Pas de données disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Assurer une ventilation adéquate ainsi qu'une aspiration locale aux endroits critiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

Contrôle de l'exposition des consommateurs :

Pas de données disponibles

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | |
|---|---|----------------------------|
| Etat physique | : | Solide |
| Couleur | : | Transparent |
| Odeur | : | Caractéristique du vin |
| pH | : | Pas de données disponibles |
| Point de fusion/point de congélation | : | Pas de données disponibles |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | : | Pas de données disponibles |
| Point d'éclair | : | Pas de données disponibles |
| Inflammabilité | : | Pas de données disponibles |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | : | Pas de données disponibles |
| Pression de vapeur | : | Pas de données disponibles |
| Densité de vapeur | : | Pas de données disponibles |
| Densité relative | : | Pas de données disponibles |
| Solubilité(s) | : | Pas de données disponibles |
| Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) | : | Pas de données disponibles |
| Température d'auto-inflammabilité | : | Pas de données disponibles |
| Température de décomposition | : | Pas de données disponibles |
| Viscosité dynamique | : | Pas de données disponibles |
| Viscosité cinématique | : | Pas de données disponibles |
| Propriétés comburantes | : | Pas de données disponibles |
| Solubilité dans d'autres solvants | : | Pas de données disponibles |

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable avec un stockage à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse quand manipulé et stocké conformément aux dispositions recommandées.

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas quand utilisé conformément aux utilisations prévues.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë :

Le produit n'est pas classé.

Toxicité aiguë par voie cutanée :

Le produit n'est pas classé.

Toxicité aiguë par inhalation :

Le produit n'est pas classé.

Corrosion/irritation cutanée :

Le produit n'est pas classé.

Lésions oculaires graves/irritation :

Le produit n'est pas classé.

Sensibilisation de la peau :

Le produit n'est pas classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :

Le produit n'est pas classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition ponctuelle) :

Le produit n'est pas classé.

Cancérogénicité :

Le produit n'est pas classé.

Toxicité pour la reproduction :

Le produit n'est pas classé.

Mutagénicité des cellules germinales :

Le produit n'est pas classé.

Sensibilisation des voies respiratoires :

Le produit n'est pas classé.

Informations complémentaires :

Pas de données disponibles

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Selon le règlement (UE) 2017/2100 ou le règlement (UE) 2018/605, aucune substance n'est connue pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

Informations écotoxicologiques supplémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination des produits/emballages : Récupérer si possible. Ce faisant, respectez les réglementations locales et nationales en vigueur.

Pas de données disponibles

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas dangereux selon les réglementations de transport applicables.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé.

14.4. Groupe d'emballage

Non réglementé.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non réglementé.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non réglementé.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non réglementé.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Cette FDS a été établie conformément au règlement REACH, y compris ses modifications: règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Cette SDS a été établie conformément à la réglementation CLP, y compris ses modifications: règlement CLP n° 1272/2008.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette substance/mélange, une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

Informations complémentaires

Pas de données disponibles

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Indication des changements**

Mise à jour suite date de fin de validité de la FDS – version précédente

Légende des abréviations et acronymes

N° CAS : Numéro du Chemical Abstract Service.

IATA : International Air Transport Association.

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses.

DPD : Directive Préparation Dangereuses.

N° ONU: Numéro des Nations Unies.

N° EC : Numéro Commission européenne.

ADN/ADNR : Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route/Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

CLP: Classification, étiquetage et emballage.

VPvB : substances très persistantes et très bioaccumulables.

Références bibliographiques et sources de données

Aucune donnée disponible.

Classification des mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Conforme à l'ATP 18, règlement (UE) n°2022/692.

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation décrite dans le règlement (CE) n° 1272/2008.

Phrases pertinentes R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)**Conseils de formation**

Reportez-vous aux sections 4, 5, 6, 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux législations en vigueur pour des utilisateurs spécifiques et éviter des effets négatifs sur la santé.